

ENROLEUR USB POUR BADGES

HID



Encodeur USB pour cartes Mifare®
Mode centralisé avec le logiciel VISOR®.

Législation CNIL : Lecteur d'empreintes en badge + doigt : Une simple déclaration de conformité à envoyer

Biométrie : Badge + doigt sur le lieu de travail — Autorisation unique n° 008

Procédure :

- Se connecter au site de la CNIL : www.cnil.fr
- Prendre connaissance des règles en vigueur
- Télécharger le formulaire d'autorisation unique (AU)
- Le remplir en indiquant la référence AU 008
- Le renvoyer et informer le personnel

Référence	Unité de vente
390204116300	L'unité